



FLASH PAPER n° 7 de l'Observatoire

Saint-Sylvestre 2024-2025

État des lieux des incidents en Région bruxelloise

13 JANVIER 2025

Introduction

Depuis plusieurs années, la nuit de la Saint-Sylvestre est, dans les grandes villes belges et européennes¹, le théâtre d'incidents tels des désordres, des dégradations, des exactions, des bagarres et des actes de violence envers les passants, mais également envers les forces de l'ordre et les services de secours. Ce moment festif nécessite une préparation importante en termes d'analyse de risques, de sécurisation des lieux publics et de gestion des effectifs ; il exige aussi une stratégie d'intervention et une coordination des acteurs pour pouvoir faire face aux éventuels débordements.

L'an dernier, en Région bruxelloise, le bilan de la Saint-Sylvestre 2023-2024 était assez positif avec des chiffres en baisse, tant pour les interventions « incendie » menées par les pompiers que pour les interventions d'aide médicale urgente ou encore les interventions policières². Dans cette publication, pour la troisième année consécutive, l'Observatoire de safe.brussels présente une compilation des chiffres relatifs aux incidents constatés lors de la nuit de la Saint-Sylvestre 2024-2025, après un aperçu sur les dispositifs de sécurité mis en place à cette occasion. Ces chiffres, compilés dans la semaine suivant l'événement, ne sont pas définitifs à ce stade. Ils nécessitent encore, pour certains, des vérifications et une consolidation par les acteurs. Le premier bilan présenté ici pourrait donc être amené à évoluer.

Données utilisées :

- › Interventions du SIAMU pour des missions de pompiers (« incendies ») du 31/12 à 16h au 01/01 à 10h (source : SIAMU ; chiffres non consolidés)
- › Interventions d'Aide médicale urgente (ambulances, SMUR, PIT) du 31/12 à 18h au 01/01 à 07h (source : SPF Santé publique - service aide urgente)
- › Incidents majeurs et interventions des services du maintien de l'ordre des six zones de police bruxelloises du 31/12 à 18h au 01/01 à 06h (source : ZP bruxelloises)
- › Criminalité enregistrée par la police fédérale entre le 31/12 à 10h et le 01/01 à 7h (source : DCA Bruxelles ; chiffres non consolidés)
- › Dégradations constatées sur les véhicules et infrastructures de la STIB (source : STIB).

1. Lors du passage de 2024 à 2025, en Belgique, des incidents ont ainsi eu lieu non seulement en Région bruxelloise, mais aussi par exemple à [Anvers](#), [Willebroek](#) et [Gand](#). Des incidents ont aussi été relevés dans de nombreuses villes de France (p. ex. Paris, Strasbourg, Lyon, Nantes, Grenoble...), d'Allemagne (Berlin, Munich, Leipzig), des Pays-Bas, etc. D'autres continents sont aussi concernés, avec des incidents relevés à Villahermosa (Mexique) (cf. les articles de presse compilés par l'anthropologue [A. Bertho](#)).

2. Observatory, « La Nuit de la Saint-Sylvestre. Les chiffres des incidents en Région bruxelloise », *Flash Paper de l'Observatoire* - n°5, Bruxelles : safe.brussels, 2024.

1. Dispositif mis en place

Afin d'assurer la sécurité lors de la nuit de la Saint-Sylvestre, une préparation est indispensable, visant à déterminer les mesures à prendre en amont de l'événement et à organiser la collaboration entre les acteurs, sur les plans opérationnel comme stratégique, lors de celui-ci. Plusieurs réunions multidisciplinaires préparatoires ont ainsi été organisées par le Haut fonctionnaire (les 17/10/2024, 21/11 et 18/12), rassemblant les différents services d'intervention et d'urgence, les zones de police ainsi que certaines administrations régionales. Une fiche multidisciplinaire récapitulative et une annexe « communication » – suite à une réunion préparatoire supplémentaire spécifique à ce sujet – ont été rédigées et transmises à l'ensemble des services ainsi qu'aux autorités régionales et communales.

En matière de communication en amont de la Saint-Sylvestre, safe.brussels a mené cette année une importante campagne de sensibilisation du public sur les risques liés à l'utilisation de feux d'artifice³ – une nuisance importante et une source de danger en Région bruxelloise à cette période de l'année. Pour cette édition de la Saint-Sylvestre 2024-2025, un arrêté spécifique interdisant l'achat et l'utilisation d'artifices de divertissement ou d'articles pyrotechniques n'a pas été nécessaire, une telle interdiction étant déjà d'application pour tout le territoire de la Région bruxelloise depuis l'arrêté du Ministre-Président du 02 avril 2024 pris dans le cadre de la stratégie régionale de lutte contre les nuisances liées aux drogues⁴.

Concernant l'organisation des services de sécurité le soir-même de la Saint-Sylvestre, safe.brussels a mis en place une coordination régionale au Centre de crise régional (RCCR). Ceci dans le cadre de l'exercice des missions du Ministre-président en matière d'ordre public et afin de faciliter le flux d'informations, la concertation et le suivi de l'événement. Ainsi, l'ensemble des services d'urgence et d'intervention ainsi que les partenaires régionaux principalement concernés (tels que Bruxelles Propreté et la STIB) ont été conviés à dépêcher un officier de liaison (LO) pour la durée de l'événement afin de participer activement à cette coordination régionale de sécurité.

Au niveau des services de secours, les pompiers de Bruxelles (SIAMU) ont joué un rôle majeur, tant dans la préparation que dans la mise en œuvre du dispositif mis en place.

Au niveau policier plus spécifiquement, comme lors des éditions précédentes, une structure de commandement Gold⁵ a été mise en place, le *Gold Commander* étant le chef de corps de la zone de Police de Bruxelles-Capitale Ixelles.

Par ailleurs, à côté du dispositif de coordination régional, des mesures locales peuvent également être prises afin de faire face à des réalités et/ou à des risques particuliers en certains endroits. Ce fut le cas cette année, par exemple, à Anderlecht, où le bourgmestre a émis, le 19 décembre 2024⁶, une ordonnance de police – qui a beaucoup fait parler d'elle⁷ – interdisant certains espaces publics (dans le quartier de Cureghem, sur la base d'une carte annexée à l'Ordonnance en question) aux mineurs de moins de 16 ans non accompagnés d'un tuteur légal.

3. Campagne « [Des explosions de joie, plutôt que des explosions de doigts !](#) », diffusée sur les réseaux sociaux et Youtube ainsi que dans le métro bruxellois (réseau JCDecaux) à partir du 19 décembre 2024.

4. Arrêté du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale du 02 avril 2024 instaurant un certain nombre de mesures de police administrative en vue de prévenir les nuisances et de faciliter le rétablissement de l'ordre public dans le contexte des débordements de violence observés sur le territoire régional et liés au trafic, à la vente et à la consommation de drogues, art. 2.

5. Structure générale de coordination et de gestion des ressources. Le Gold est le responsable de la coordination stratégique des forces de police (le chef de corps de la ZP Bruxelles-Capitale-Ixelles pour la Saint-Sylvestre).

6. [Ordonnance de police du bourgmestre de la commune d'Anderlecht du 19 décembre 2024](#) qui interdit la présence dans certains espaces publics de la commune de mineurs de moins de seize ans non accompagnés d'un tuteur légal, du 31 décembre 2024 à 19h au 1er janvier 2025 à 5h.

7. Cette Ordonnance a fait l'objet d'un recours au Conseil d'État, lequel a rejeté la demande de suspension de cette ordonnance par un [arrêt n°261904](#) le 30 décembre 2024.

2. Les services de secours pompiers

Pour les années 2019-2022, le SIAMU avait réalisé 90 à 100 interventions pour incendies par réveillon – des chiffres stables avant et pendant la période marquée par la crise sanitaire du Covid-19. L'année 2023 avait marqué une baisse des interventions (82). Entre le 31 décembre 2024 à 16h et le 1^{er} janvier 2025 à 10h, 122 interventions pour incendie ont été réalisées par le SIAMU⁸. Si ces chiffres se confirment lorsque l'ensemble des rapports d'intervention auront été rédigés, il s'agit là d'une hausse importante (+49% par rapport à la dernière édition de la Saint-Sylvestre). Les rapports déjà clôturés concernent surtout des feux de poubelles, bacs à fleurs, vélos mais aussi de véhicules (moto, auto, vélo électrique).

Faits*	2024
Incendie poubelle, bac à fleurs, vélos...	45
Incendie moto, auto, vélo électrique...	14
Incendie odeur/contrôle de la bonne extinction d'un incendie	7
Incendie bâtiment	3

+49% d'interventions des pompiers pour incendies par rapport à l'année précédente

* Ces chiffres portent uniquement sur les 70 rapports d'intervention finalisés en date du 03/01/2025.

TAB. 1. INTERVENTIONS « INCENDIE » DES POMPIERS PAR TYPE DE FAITS – SAINT-SYLVESTRE 2024 – Source : SIAMU

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Anderlecht	12	17	5	17	18	24
Auderghem	0	0	0	0	0	0
Berchem-Sainte-Agathe	2	5	1	1	0	3
Bruxelles	11	17	16	13	10	19
Etterbeek	15	17	16	17	13	9
Evere	1	0	5	2	5	6
Forest	3	2	1	2	0	6
Ganshoren	0	0	1	5	2	3
Ixelles	5	0	4	3	1	4
Jette	2	1	1	0	2	5
Koekelberg	0	0	0	1	0	2
Molenbeek-Saint-Jean	6	2	7	3	6	7
Saint-Gilles	13	18	20	16	11	11
Saint-Josse-ten-Noode	6	0	1	2	1	0
Schaerbeek	13	4	10	12	11	15
Uccle	0	2	0	4	1	4
Watermael-Boitsfort	0	3	5	1	0	1
Woluwe-Saint-Lambert	1	1	0	1	1	1
Woluwe-Saint-Pierre	1	2	1	1	0	2
TOTAL	91	91	94	101	82	122

TAB. 2. INTERVENTIONS « INCENDIE » DES POMPIERS PAR RÉVEILLON ET PAR COMMUNE (2019-2024) – Source : SIAMU

Les pompiers sont surtout intervenus à Anderlecht, à la Ville de Bruxelles, à Schaerbeek et à Saint-Gilles. Pour les trois premières communes, les interventions sont en hausse, tant par rapport à l'an dernier que par rapport à 2019, année antérieure à la crise sanitaire. La dernière édition de la Saint-Sylvestre a ainsi vu un nombre record d'interventions dans ces trois communes. À Saint-Gilles, les chiffres sont par contre en baisse.

8. Chiffres provisoires, tenant compte des 70 rapports d'intervention déjà clôturés et des 52 interventions pour lesquelles le rapport était toujours en attente en date du 3/01/2025. À noter que ces chiffres peuvent différer de ceux diffusés dans la presse au sortir de la garde, lesquels peuvent faire l'objet d'une marge d'erreur et concernent une période de 24h (vs les chiffres présentés ici qui concernent exclusivement la période 16h-10h).

Les communes du Sud et du Sud-Est de la Région sont moins concernées, avec très peu d'interventions dans la zone de police d'Uccle, Watermael-Boitsfort et Auderghem (aucune intervention depuis 2019 dans cette commune) et dans la zone de police de Montgomery, à l'exception de la commune d'Etterbeek où le nombre d'interventions « incendie » reste non négligeable, bien qu'en baisse par rapport aux années précédentes.

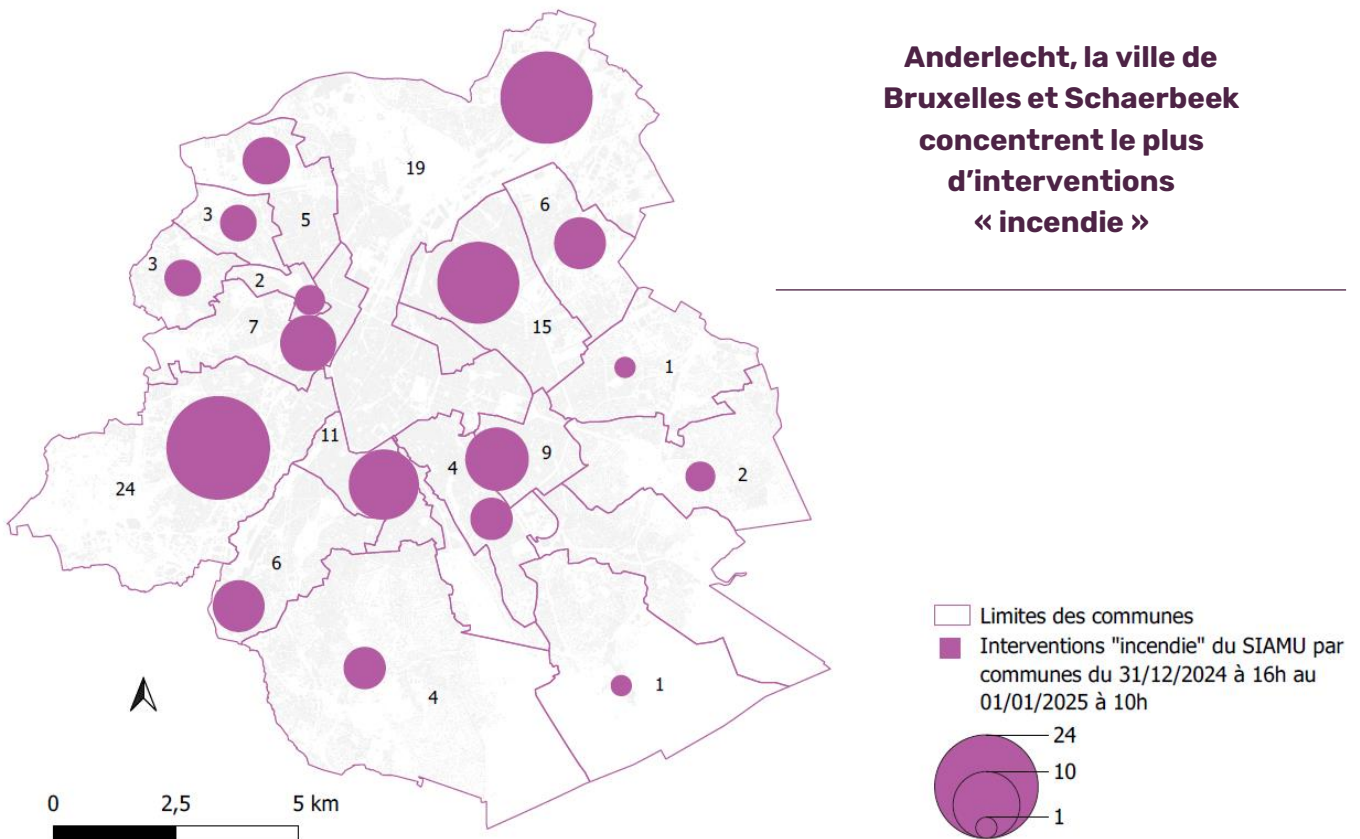


FIG. 1. INTERVENTIONS « INCENDIE » DU SIAMU EN RÉGION BRUXELLOISE. RÉVEILLON 2024-2025 - Source : SIAMU

La moitié des interventions « incendie » des pompiers ont eu lieu entre 23h et 2h du matin et les trois quarts entre 20h et 3h du matin

Si l'on observe la répartition temporelle des interventions « incendie » du SIAMU, on observe cette année peu d'intervention en tout début de soirée ; elles sont par contre beaucoup plus concentrées entre 23h et 02h du matin. En effet, plus de la moitié des interventions survenues lors de la dernière Saint-Sylvestre (65/122) se situent dans cette tranche horaire. Ce sont même 75% des interventions « incendie » des pompiers du SIAMU qui ont eu lieu entre 20h et 03h du matin (vs 60% l'an dernier, où il y avait eu davantage d'interventions « précoces », entre 17h et 20h).

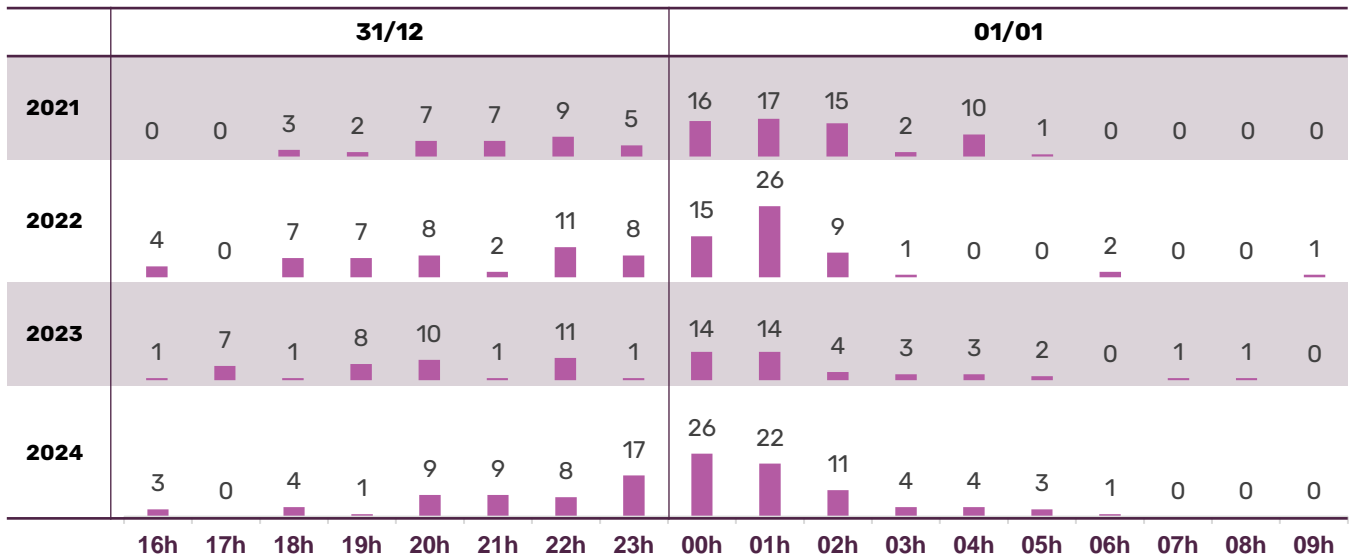


FIG. 2. NOMBRE D'INTERVENTIONS POMPIER PAR HEURE (2021-2024) – Source : SIAMU

3. L'aide médicale urgente – AMU

En 2024, 298 interventions d'aide médicale urgente sont enregistrées (du 31/12/2024 à 18h au 01/01/2025 à 7h). Il s'agit d'une forte hausse (+43%) par rapport aux chiffres de l'an dernier, où 208 interventions d'aide médicale urgente avaient été répertoriées par le SPF Santé publique aux mêmes heures. Les chiffres de 2022 étaient plus proches des chiffres actuels, qui marquent néanmoins un pic dans la série de données à disposition de l'Observatoire. La hausse vis-à-vis de 2023 est, pour le SPF Santé publique, en majeure partie à expliquer par les conditions météorologiques de 2023 : de fortes pluies à partir de 23h avaient alors dissuadé nombre de personnes de sortir en rue. La hausse par rapport à 2022 correspond globalement à la hausse moyenne des interventions sur le reste de l'année.

	2021	2022	2023	2024
Anderlecht	24	29	17	33
Auderghem	2	3	4	3
Berchem-Sainte-Agathe	3	2	3	1
Bruxelles	61	83	68	96
Etterbeek	14	11	9	5
Evere	11	4	6	5
Forest	3	6	6	1
Ganshoren	2	2	1	5
Ixelles	12	15	14	23
Jette	8	10	7	14
Koekelberg	5	5	2	8
Molenbeek-Saint-Jean	18	18	17	16
Saint-Gilles	16	24	7	17
Saint-Josse-ten-Noode	6	8	15	17
Schaerbeek	24	23	15	36
Uccle	15	15	9	5
Watermael-Boitsfort	5	10	2	3
Woluwe-Saint-Lambert	7	10	4	3
Woluwe-Saint-Pierre	5	4	2	7
TOTAL	241	282	208	298

+43% d'interventions AMU lors du réveillon 2024 par rapport à l'année précédente

Les communes les plus concernées sont, comme pour les interventions des pompiers : la Ville de Bruxelles, Anderlecht et Schaerbeek, avec une forte hausse des interventions dans ces trois communes par rapport à l'an dernier. Ixelles ferme le top 4. Les communes du Sud et du Sud-Est sont, ici aussi, les moins concernées par les interventions d'AMU.

TAB. 3. NOMBRE D'INTERVENTIONS AIDE MÉDICALE URGENTE PAR RÉVEILLON EN RBC (2021-2024) – Source: SPF Santé publique, service aide urgente

L'aide médicale urgente se décline en différents types d'intervention : les interventions d'ambulances classiques (la majorité), les *Paramedical intervention team* (PIT), constituées au minimum d'un secouriste-ambulancier et d'un infirmier, et les Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) constitués d'un infirmier et d'un médecin. Lors de la Saint-Sylvestre 2024-2025, le nombre d'interventions impliquant des SMUR, à savoir les plus graves, a atteint 50 (13 en 2023, 36 en 2022). La part des PIT et des SMUR dans l'ensemble des interventions, qui peut être un indicateur de la gravité des situations, est également particulièrement élevée pour la dernière édition (20%, vs 10% en 2023 et 15% en 2022). Le SPF Santé publique indique toutefois que cette part correspond au ratio d'implication d'un moyen de type SMUR ou PIT sur le reste de l'année. Rappelons ici que l'aide médicale urgente est, en Région bruxelloise, en grande partie prise en charge par les agents (pompiers-ambulanciers) du SIAMU – ce service n'intervient pas uniquement au niveau des incendies, mais est aussi mobilisé dans les interventions d'aide médicale urgente dont il est question ici⁹.

Un SMUR dans 20% des interventions d'aide médicale urgente lors de la Saint-Sylvestre 2024, une part record depuis 2021

La répartition des interventions ambulances est relativement équilibrée entre 20h et 7h du matin, avec un pic entre 4h et 5h du matin (non observé les années précédentes, où les interventions culminaient entre minuit à 4h) et un creux entre 5h et 6h. Les interventions SMUR, quant à elles, sont proportionnellement surreprésentées entre 20h et minuit (33% des interventions dans cette tranche d'heures ayant nécessité l'intervention d'un SMUR) et entre 4h et 6h du matin (26%).

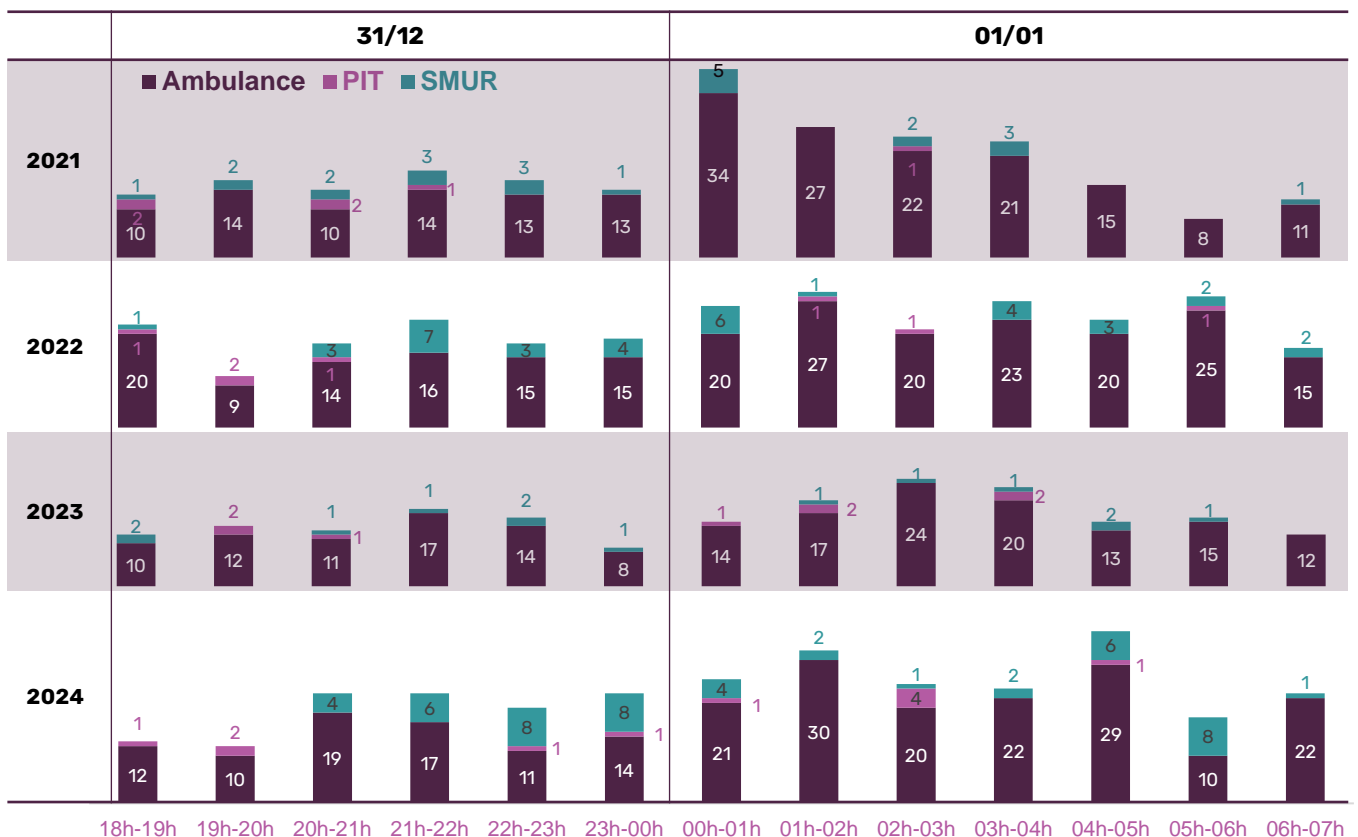


FIG. 5. INTERVENTIONS AMU SAINT-SYLVESTRE PAR HEURE (2021-2024) – Source : SPF Santé publique, service aide urgente

9. 29 ambulances 112 ont un équipage SIAMU ainsi que 3 vecteurs PIT (VUB, Hôpital Saint-Pierre et Saint-Michel).

4. Les services de police : interventions, arrestations et PV

Les services d'ordre des zones de police ont réalisé, lors du Nouvel An 2024-2025, 1.758 interventions policières. Il s'agit d'une hausse de 38% par rapport aux 1.276 interventions policières de l'an dernier (1.674 en 2022). Concernant les arrestations, par contre, les chiffres sont en baisse. Le bilan est, en date du 10/01/2025, de 157 arrestations sur la région bruxelloise pour la Saint-Sylvestre 2024-2025 : 17 arrestations judiciaires et 140 arrestations administratives. Il s'agit d'une diminution de 24% par rapport à l'édition 2023-2024, qui avait connu 36 arrestations judiciaires et 170 arrestations administratives. La baisse est la plus marquée pour les arrestations judiciaires, dont le nombre a été divisé par deux. La part des arrestations judiciaires dans le total passe ainsi de 17% à 11%. À noter que 4 personnes arrêtées la nuit de la Saint-Sylvestre sur 10 sont des personnes mineures (41%). Pour les mineurs concernés : 60 ont fait l'objet d'une arrestation administrative et 4 d'une arrestation judiciaire.

Plus d'interventions policières que l'an dernier (+38%), mais moins d'arrestations (-24%)

4 personnes arrêtées sur 10 sont mineures

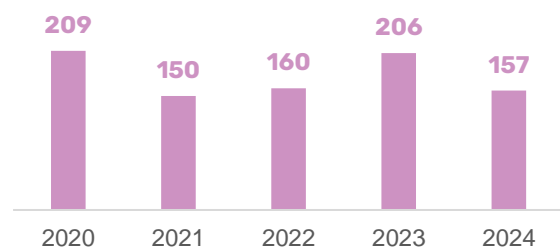


FIG. 7. ARRESTATIONS LORS DU NOUVEL AN (2020-2024) – Source : ZP Bruxelles-Capitale – Ixelles

	Majeurs	Mineurs
ZP Bxl Capitale - Ixelles	11	18
ZP Ouest	25	18
ZP Midi	18	14
ZP Uccle/WB/Auderghem	0	3
ZP Montgomery	13	9
ZP Nord	26	2
TOTAL	93	64

TAB. 4. ARRESTATIONS NOUVEL AN 2024 PAR ÂGE ET PAR ZP – Source : ZP Bruxelles-Capitale – Ixelles

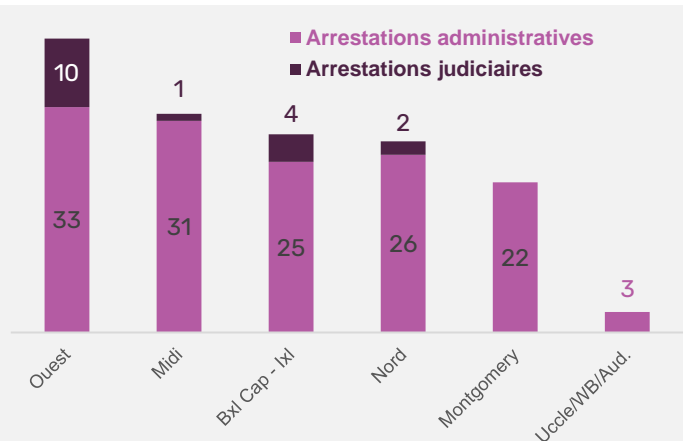


FIG. 8. ARRESTATIONS NOUVEL AN 2024 PAR TYPE ET PAR ZP – Source : ZP Bruxelles-Capitale – Ixelles

La zone de police de Bruxelles-Ouest se démarque par un nombre important d'arrestations, et en particulier d'arrestations judiciaires – alors que cette zone était relativement épargnée par les interventions des pompiers et de l'aide médicale urgente. 7 arrestations judiciaires sur 17 lors de la dernière nuit de la Saint-Sylvestre se sont produites dans cette zone. Dans les zones de Bruxelles-Midi et de Bruxelles-Capitale Ixelles, les arrestations, bien qu'élevées, sont en baisse par rapport à l'an dernier. La zone de Uccle, Watermael-Boitsfort et Auderghem se distingue par une situation assez calme, avec peu d'arrestations ; on y comptait également peu d'interventions « incendie » des pompiers et aussi moins d'interventions AMU qu'ailleurs.

Au-delà des arrestations, les zones de police signalent quelques incidents majeurs survenus lors de la nuit de la Saint-Sylvestre. Ainsi, plusieurs agents des services de police et de secours ont été pris pour cible par des jets de feux d'artifice et plusieurs véhicules de police ont subi des dégâts. Au niveau des blessures, un

agent de sécurité a été blessé par un jet de feux d'artifice et 4 policiers ont subi des blessures légères. Selon les chiffres des zones de police également, 27 véhicules ont été incendiés. Des feux d'artifice ont aussi été saisis en quantités importantes, en particulier à la ville de Bruxelles et à Schaerbeek.



5 bus et 10 trams caillassés, 6 arrêts STIB vandalisés

Les transports publics bruxellois ont également été pris pour cible lors de la Saint-Sylvestre 2024-2025. La STIB signale en effet des dégradations sur ses infrastructures et ses véhicules (caillassage) pour la nuit du dernier nouvel an. La commune de Schaerbeek est particulièrement touchée par ce type d'incident.

Fait	Nb	Lieu
Bus caillassé	5	Ribaucourt, Verboekhoven, Princesse Elisabeth, Méridien, Rue Haute
Abri bus vandalisé	5	Westland Shopping, Terdelt, Peterbos, Picardie
Tram caillassé	10	Masui, Théodore Verhaegen, Saint-Servais
Abri tram vandalisé	1	Boondael Gare

TAB. 5. DÉGÂTS CONSTATÉS PAR LA STIB SUR SES VÉHICULES ET INFRASTRUCTURES LORS DE LA SAINT-SYLVESTRE 2024-2025 - Source : STIB (Security Observatory)

Quant aux faits criminels enregistrés par les services de police, sur la base PV initiaux, au nombre de 382, ils sont en hausse par rapport à l'édition précédente de la Saint-Sylvestre (+13%) mais restent inférieurs aux chiffres de 2021 et 2022.

382 PV dressés par la police (+13% par rapport à 2023)

PV initiaux dressés par la police entre le 31 décembre à 10h au 1 ^{er} janvier à 19h	2021	2022	2023	2024
Dégradations diverses (incendie volontaire, dégradations volontaires, feux d'artifice, graffiti)	203	202	161	183
Violences physiques dans l'espace public	54	55	49	47
Drogues	43	32	32	36
Vols avec violence	32	43	27	29
Vols de vélos	11	16	5	29
Ivresse publique	23	23	20	19
Violences psychiques dans l'espace public	20	14	17	16
Rébellion	26	4	11	10
Vols à l'étalage	5	7	4	4
Viol	7	4	5	3
Atteinte à l'intégrité sexuelle	1	15	2	3
Violences contre les métiers d'intérêt général	4	3	6	3
TOTAL	429	418	339	382

TAB. 6. PV INITIAUX PAR LES SERVICES DE POLICE PAR NOUVEL AN ENTRE LE 31/12 À 10H ET LE 01/01 À 19H - Source : Police fédérale/DCA Bruxelles (chiffres en date du 08/01/2025)

213

des PV dressés
par la police

Dégradations (183)

Violences physiques dans l'espace public (47)

Faits liés aux drogues (36)

Les chiffres relatifs aux faits enregistrés par la police lors de la nuit de la Saint-Sylvestre peuvent être mis en perspective avec la moyenne journalière (sur 24h) des faits enregistrés par la police. Ainsi, en prenant le total des PV dressés par la police entre le 31/12/2024 à 16h et le 01/01/2025 à 16h, certains faits se démarquent comme surreprésentés lors de la nuit de la Saint-Sylvestre, tandis que d'autres y sont enregistrés dans les mêmes proportions que les autres jours de l'année. Les faits les plus nombreux quantitativement sont aussi les plus surreprésentés – et donc les plus caractéristiques de la Saint-Sylvestre. Ainsi, on dénombre 4,5x plus de dégradations et 2x fois plus de violences physiques dans l'espace public pendant les 24h entourant la Saint-Sylvestre (de 16h à 16h) qu'en moyenne sur une journée en 2024. Les rébellions, l'ivresse publique, la violence contre les métiers d'intérêt général et les vols avec violence sont eux aussi, à des degrés divers, surreprésentés lors de la Saint-Sylvestre. Les faits liés aux drogues ne sont par contre pas plus présents à cette occasion qu'en moyenne sur l'année.

À noter cette année la hausse importante des vols de vélos enregistrés par la police lors de la Saint-Sylvestre (de 5 l'an dernier à 29 cette fois-ci), qui sont désormais également surreprésentés lors du passage à l'an neuf (12 faits en moyenne sur 24h en 2024 pour 27 enregistrés sur 24h lors de la Saint-Sylvestre).

Si l'on se penche sur la répartition dans le temps, la majorité des faits sont enregistrés la nuit, entre 21h et 7h, avec un pic entre 1h et 2h du matin. Un second pic s'observe plus tard dans la journée du 1^{er} janvier, entre 15h et 16h, avec notamment 19 faits de dégradations enregistrés par la police pendant cette tranche horaire.

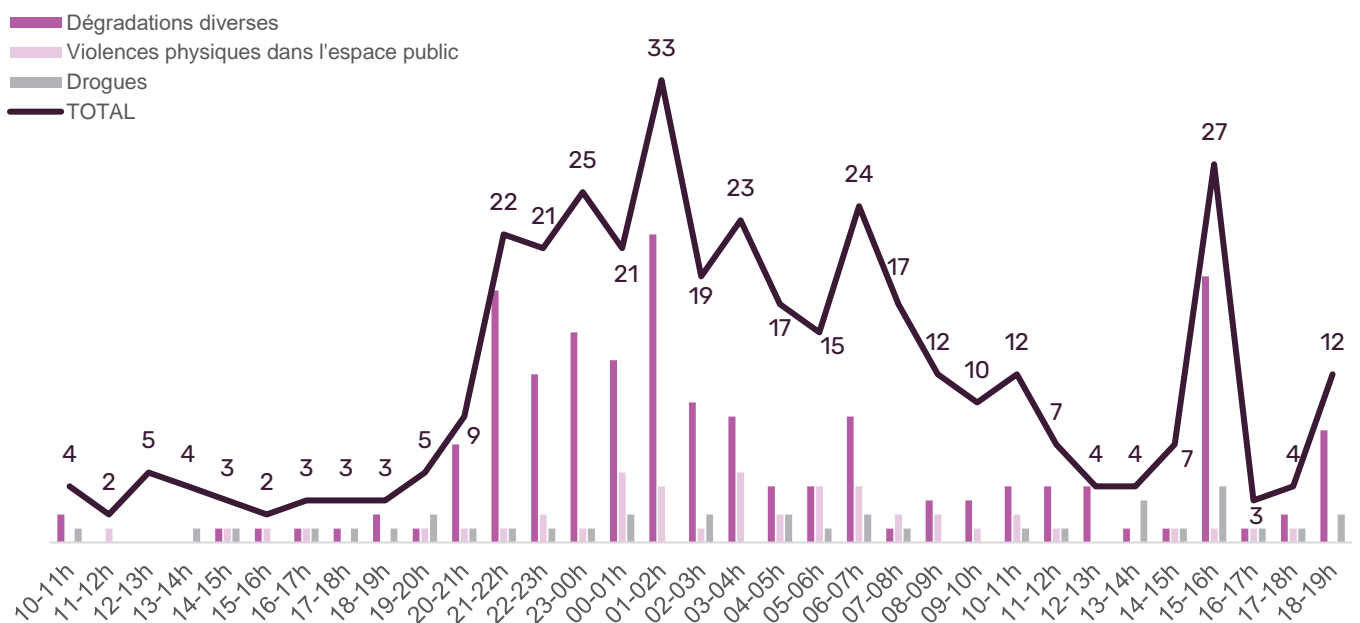


FIG. 9. PV DRESSÉS PAR LA POLICE ENTRE LE 31/12/2024 À 10H ET LE 01/01/2025 À 19H, PAR HEURE – Source : Police fédérale/DCA Bruxelles (chiffres en date du 08/01/2025)

Conclusions

La Saint-Sylvestre est un événement majeur en Région de Bruxelles-Capitale, qui mobilise un nombre important de personnes des services de secours, de prévention et du maintien de l'ordre. Les chiffres de la précédente édition montraient une baisse des interventions pour les pompiers, l'aide médicale urgente et les policiers. Cette baisse ne se confirme pas cette année. La majorité des chiffres collectés sont en effet non seulement plus élevés que ceux de l'édition précédente (lesquels étaient particulièrement bas dans les séries à disposition de l'Observatoire – ce qui pourrait s'expliquer en partie par de mauvaises conditions météo), mais aussi de ceux des années antérieures. À noter toutefois, pour rappel, que les chiffres compilés ici ne sont pas encore définitifs et doivent encore, pour certains, faire l'objet d'une consolidation et de vérifications par les acteurs. Le bilan dressé ici est donc provisoire et pourrait encore être amené à évoluer.

Concernant les pompiers, 122 interventions « incendie » sont répertoriées, une hausse importante en comparaison à l'année dernière (+49%). Une majorité (75%) ont eu lieu entre 20h et 3h du matin – avec moins d'interventions en début de soirée que les années précédentes. Les chiffres ne sont pas encore complets au sujet de la nature des incidents, mais il s'agit surtout de petits incendies, comme des incendies de poubelles.

Concernant l'Aide médicale urgente, les interventions menées lors du dernier réveillon sont également en hausse (+43%) par rapport au nouvel an 2023-2024. 298 interventions d'aide médicale urgente ont ainsi eu lieu. Elles concernent surtout des intoxications alcooliques, puis des traumatismes et des bagarres/agressions. La hausse des interventions ayant nécessité un SMUR (de 13 en 2023 à 50 en 2024) pourrait indiquer une augmentation de la gravité des faits. De même, la part des interventions PIT et SMUR dans le total des interventions d'aide médicale est la plus élevée de ces dernières années (20% des interventions – même si cette part correspond à ce qui s'observe en moyenne sur l'année).

Concernant les services de police, les interventions menées en matière de maintien de l'ordre lors du dernier réveillon sont en hausse (1.758, +38% par rapport à l'année précédente). Le bilan des arrestations est établi à 140 arrestations administratives et 17 arrestations judiciaires, à savoir un total de 157 arrestations, une baisse de 24% par rapport au réveillon 2023-2024. Les enregistrements de faits criminels lors de la Saint-Sylvestre 2024 (382 PV initiaux) sont eux aussi en hausse par rapport à l'an dernier (+13%), bien qu'inférieurs aux chiffres de 2021 et 2022. Il s'agit en très grande majorité de dégradations (y compris des incendies). Pour compléter ce bilan, la STIB a également constaté des caillassages de véhicules et des dégradations sur des abris de bus et de tram.

Pour ce qui relève de la répartition géographique des incidents enregistrés et des interventions réalisées, elle s'avère fortement inégale sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Anderlecht, la ville de Bruxelles et Schaerbeek sont les communes les plus touchées par les interventions des pompiers et des services d'aide médicale urgente. Les communes du Sud (Uccle, Watermael-Boitsfort et Auderghem) sont à l'inverse presque épargnées par celles-ci. De même pour les arrestations, rares dans cette zone. À cet égard, la zone de Bruxelles-Ouest – laquelle était moins concernée par les interventions "incendie" des pompiers – se démarque avec le plus grand nombre d'arrestations réalisées (43).

Pistes de réflexion

La répartition des incidents sur le territoire régional est un aspect qui mériterait davantage d'investigations. La sociologie des communes joue un rôle, comme le montre le calme relatif dans les communes plus favorisées de la zone de police d'Uccle, Watermael-Boitsfort et Auderghem – communes où la vie nocturne est également moins développée que dans d'autres. L'échelle des communes ne permet toutefois pas de saisir de manière fine les réalités de terrain. Ainsi, on relève par exemple beaucoup moins d'interventions des pompiers pour des faits d'incendie à Molenbeek-Saint-Jean qu'à Anderlecht, alors que certains quartiers de ces deux communes sont très proches sur le plan sociologique. Une analyse plus spécifique, au niveau des quartiers et pour l'ensemble des données considérées, serait donc nécessaire pour pouvoir affiner les constats posés ici. Des recherches sur les raisons pour lesquelles certains endroits semblent plus concernés que d'autres et sur les facteurs pouvant jouer un rôle dans le déclenchement de ces incidents seraient également utiles – mais dépassent le cadre du bilan dressé ici 10 jours après les événements.

La temporalité de la présente publication nous empêche également d'étudier les incidents et l'engagement des acteurs dans les jours qui suivent la Saint-Sylvestre. Il s'agirait là d'un aspect à investiguer, avec un peu plus de recul sur les faits.

Au-delà de la dimension sociologique, le contexte politique est également à prendre en considération. Ainsi, lors de cette dernière édition de la Saint-Sylvestre, des mesures spécifiques ont parfois été prises au niveau local, dont l'impact, positif ou négatif, sur les incidents, reste à étudier.

Enfin, dans l'optique de comprendre ce qui est en jeu lors de la nuit de la Saint-Sylvestre, au-delà de la description donnée ici par les chiffres compilés, il serait essentiel de s'intéresser à la question du profil des auteurs et à leurs motivations. Ce qui nécessiterait un travail qualitatif avec les acteurs de terrain qui sont directement confrontés aux violences et aux dégradations lors du réveillon, ainsi qu'avec des auteurs de ces faits également.

Remerciements

L'Observatoire souhaite remercier tous ceux qui ont contribué à cette analyse, partenaires externes (SIAMU, SPF Santé publique/Inspecteurs de l'hygiène fédérale, zones de police bruxelloises, police fédérale-DCA) et au sein de safe.brussels (services du Haut fonctionnaire/Sitcen et *Operations*, cellule communication).



Contact : safe.brussels - Tél : +32 (0) 507 99 11 - contact@safe.brussels - rue de Ligne, 40 - 1000 Bruxelles

Pour plus d'informations sur le *Flash Paper* n°7 « Saint-Sylvestre 2024-2025 » : www.safe.brussels

© safe.brussels 2025 Tous droits réservés
D/2025/14.168/1

Éditeur responsable : Sophie LAVAUX, Directeur général - rue de Ligne 40 - B-1000 Bruxelles

La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, est autorisée à la condition expresse de mentionner clairement la source sous la forme : Observatory, « Saint-Sylvestre 2024-2025. État des lieux des incidents en Région bruxelloise », *Flash Paper de l'Observatoire* – n°7, Bruxelles : safe.brussels, 2025.